



APPEL DE PROJETS

Cours écrire ton court (le « concours ») est organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) en collaboration avec la Société des auteur.e.trice.s de radio, télévision et cinéma (SARTEC), le Festival REGARD, et L'institut national de l'image et du son (L'inis), partenaire de formation du concours. Le concours compte également sur le soutien de Post-Moderne et d'autres partenaires.

OBJECTIFS

Permettre aux scénaristes émergentes et émergents, qui ont déjà entamé leur carrière professionnelle et qui souhaitent approfondir leurs connaissances :

- de développer un scénario de court métrage de fiction avec l'accompagnement d'une conseillère ou d'un conseiller à la scénarisation;
- d'aborder des spécificités de l'écriture scénaristique et d'apprendre à présenter son projet en situation professionnelle;
- de collaborer avec des artisanes et artisans de l'industrie cinématographique et d'établir des contacts professionnels.

DÉROULEMENT

Les activités se tiendront du **13 janvier au 21 mars 2027** inclusivement.

Les finalistes participeront à plusieurs sessions de développement créatif au cours desquelles elles et ils bénéficieront de diverses formations (du 13 au 17 janvier à Québec, du 17 au 20 février à Montréal et du 17 au 21 mars à Saguenay).

Plusieurs activités professionnelles s'inscriront dans le cadre du **Festival REGARD, festival international du court métrage à Saguenay** (qui aura lieu du 17 au 21 mars 2027), pour lesquelles les finalistes bénéficieront d'une accréditation professionnelle.

Les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont couverts afin de permettre aux finalistes de participer aux différentes activités à Québec, à Montréal et à Saguenay pour les scénaristes n'habitant pas dans la région ou suffisamment près.

Les gagnantes et les gagnants des différents prix seront annoncés **le 20 mars 2027**.

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par l'entremise du portail de dépôt sécurisé SOD@ccès. Consultez les [instructions de dépôt et la liste de documents à transmettre](#) à cet effet.

Nous vous invitons à consulter d'avance la liste de documents à préparer afin de respecter la

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

MERCREDI 14 OCTOBRE 2026, 23 h 59 (HNE).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir sa résidence fiscale au Québec depuis au moins deux ans.
- Posséder une expérience jugée appropriée par la SODEC. Par exemple, avoir mené à terme au moins une œuvre audiovisuelle narrative ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC.
- Être détentrice ou détenteur de tous les droits d'auteur du matériel original déposé de même que sur toute œuvre cinématographique pouvant en découler.
- Le projet soumis doit être un court métrage original de fiction (tous les genres sont acceptés), écrit en français ou en anglais.
- Un seul projet par personne est accepté pour ce dépôt.

NON ADMISSIBLES

- Les personnes jugées trop expérimentées par la SODEC, notamment en :
 - ayant déjà scénarisé un long métrage ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC;
 - ayant déjà scénarisé un projet financé par la SODEC dans le cadre de son [programme d'aide à la production](#) aux volets 1 et 3.
- Les étudiantes et étudiants à temps plein, excepté du 2^e et 3^e cycles universitaires, toutes disciplines confondues.
- Les personnes ayant déjà été finalistes de l'une des précédentes éditions de Cours écrire ton court.
- Les projets de scénario déjà acceptés ou soutenus dans le cadre d'un programme de la SODEC (quel que soit le volet), ou dans tout autre programme de soutien au développement privé ou public, les scénarios basés sur des adaptations littéraires, théâtrales ou autres et les types de projets identifiés dans les exclusions du [programme d'aide à la création émergente](#).

OBLIGATIONS DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

S'engager à être disponible pour la totalité des activités et ateliers proposés dans le cadre du concours, soit du **13 janvier au 21 mars 2027**, ainsi que pour des moments de réécriture du scénario entre les différentes étapes.

SÉLECTION

Les candidatures soumises, conformément aux critères d'admissibilité, seront transmises à un comité de sélection, formé de professionnels du cinéma. Ce comité sera chargé de sélectionner les sept finalistes : cinq projets scénarisés en langue française et deux en langue anglaise.

La SODEC s'engage à ce que la sélection finale reflète proportionnellement la diversité des projets déposés, notamment en ce qui concerne le lieu de résidence des scénaristes retenus ainsi que leur appartenance à des communautés ethnoculturelles, Premières Nations et Inuit.

La SODEC communiquera uniquement avec les personnes dont le projet aura été retenu, vers le **8 décembre 2026**. La liste des finalistes retenus sera dévoilée autour du **17 décembre 2026**.

La sélection est sans appel. Aucun commentaire portant sur l'évaluation des candidatures, y compris l'admissibilité, ne sera communiqué aux candidates et candidats dont le projet n'aura pas été retenu.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- **Proposition globale** : intérêt et nature engageante de la proposition, son incarnation cinématographique, son originalité, son état d'achèvement, sa capacité à rayonner au Québec et à l'étranger.
- **Traitement narratif** : force du propos, efficacité de la structure dramatique, rythme du récit, cohérence du ou des points de vue, évolution des enjeux.
- **Personnages** : problématique et quête, cohérence en fonction du genre, transformation, émotion et identification, qualité des dialogues.
- **Nature cinématographique de la proposition** : force, vision et intérêt du style évoqué.
- **Faisabilité** : faisabilité de la proposition scénaristique du point de vue budgétaire et artistique.

PRIX

À la remise de la version définitive des scénarios, un jury constitué de professionnels de l'industrie cinématographique sélectionnera les lauréates et lauréats des prix suivants :

GRAND PRIX COURS ÉCRIRE TON COURT

Le grand prix **Cours écrire ton court** est remis, par un jury, au scénario le plus achevé et démontrant le meilleur potentiel cinématographique. L'ensemble du prix permettra au scénario gagnant d'être porté à l'écran, s'il répond aux exigences du concours.

Soutien au scénario gagnant

- Un montant de 8 000 \$ remis par la SODEC.
- Un montant de 1 500 \$ remis par Télé-Québec.

Soutien de la SODEC en production

- Une subvention à la production d'un montant pouvant atteindre 115 000 \$. La participation financière de la SODEC pourra être augmentée d'un montant supplémentaire de 5 000 \$ pour l'engagement d'une conseillère ou d'un conseiller et de 7 000 \$ pour financer la stratégie de découvrabilité du projet. Le tout est sujet au respect des conditions d'admissibilité au [programme d'aide à la création émergente](#) au moment du dépôt de la demande d'aide en production ainsi que de l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat.

Prix offert par Post-Moderne

- Une valeur de 10 000 \$ en services de postproduction.
- Une projection privée du film au Cinéma Moderne à Montréal.

Différents prix offerts en équipements de tournage et services de postproduction

- Une valeur de 5 000 \$ offerte par Bande Sonimage en service de location d'équipements.
- Une valeur de 5 000 \$ offerte par Paraloeil en équipements et services.
- Une valeur de 5 000 \$ offerte par SLA en location d'équipements de tournage.
- Une valeur de 5 000 \$ offerte par Spira en équipements et services.
- Une valeur de 4 250 \$ offerte par Bande à part en location de salles pour le montage et le mixage sonore.

Services juridiques

- Une valeur de 1 000 \$ en services juridiques pour la production du court métrage offerte par le cabinet Lussier & Khouzam.

Une licence de diffusion

- Obtention d'une licence de diffusion du court métrage gagnant par Télé-Québec.

Consultations

- Une rencontre d'information avec des représentants de la direction générale du développement et de la production audiovisuelle de la SODEC.
- Une rencontre d'information sur le crédit d'impôt avec des représentants de la direction des mesures fiscales de la SODEC.

La contribution de chacun des partenaires peut être conditionnelle à l'obtention par la gagnante ou le gagnant du soutien à la production de la SODEC.

Prix SARTEC

- Une bourse de 2 000 \$ et trois heures d'accompagnement personnalisé supplémentaire remis à l'autrice ou à l'auteur du scénario de langue française qui se démarque le plus par sa qualité, son inventivité et son état d'achèvement, autre que le grand prix.

Prix Bureau du cinéma du Saguenay

- Décerné à une concurrente ou un concurrent n'ayant pas rejoint le groupe de sept finalistes, mais dont le projet a tout de même suscité un intérêt particulier en deuxième étape du jury de présélection. Ce prix vise à soutenir la poursuite de la démarche artistique d'une ou d'un scénariste émergent par une résidence de création au Saguenay ainsi qu'une participation au Festival REGARD.
- La résidence de création offerte est d'une durée de 7 jours dans une période hors saison touristique comprise entre avril et décembre 2027 et correspond à une valeur approximative de 2 600 \$ en frais de transport, hébergement et subsistance.
- La participation au Festival REGARD offerte est d'une durée de 4 jours pour son édition de 2028 et correspond à une valeur de 1 900 \$ en frais de transport, hébergement et subsistance. Elle comprend également une accréditation professionnelle, en plus d'une participation à l'activité de maillage.

Prix WGC

- Un montant de 2 000 \$ récompensant le scénario anglophone le plus achevé, autre que le grand prix.

Prix offerts à tous les finalistes

- Un certificat de réduction d'une valeur de 350 \$ offert par L'Inis à l'achat d'un cours à la carte ou d'un microprogramme.
- La participation à un atelier sur les droits d'auteurs offert par la SARTEC.
- La participation à une présentation sur la postproduction dans le cadre d'une visite aux locaux de Post-Moderne.
- La participation à une présentation offerte par le Cabinet d'avocats Lussier & Khouzam.

QUESTIONS?

CONSULTEZ [LA FOIRE AUX QUESTIONS EN LIGNE](#).



Carolina Rodegher
Coordonnatrice aux activités et événements
514 841-2294
carolina.rodegher@sodec.gouv.qc.ca